

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Conflans-Sainte-Honorine (78700)

Réponses de Victor Pailhac, au nom de la liste « Un REV à Conflans »

— le 02/03/2020 à 11:00 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Action n°2 : je m'engage

Affecter au moins 5 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Notre objectif pour les six années à venir ; développer un service de transports partagés, intégralement gratuit !

Action n°3 : je ne m'engage pas

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Les conseils municipaux auront déjà pour vocation de traiter des transports et mobilités. Un comité vélo peut être envisagé s'il est créé avec des organismes adaptés, potentiellement indépendants de la municipalité (associations, organisations...).

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération connectés au futur RER V.

Nous souhaitons mettre en place un réseau cyclable inter-quartiers qui permette l'accessibilité aux réseaux RATP et SNCF, dès la première année de notre mandat.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Conflans-Sainte-Honorine ne doit plus être une ville de voiture ! En plus des pistes cyclables, les trottoirs seront élargies et le service de transports partagés va-être amélioré.

Action n°6 : je m'engage

Transformer en zone piétonne La rue Maurice Berteaux mais également piétonner les abords des écoles et des collèges.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°7 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Commentaires généraux

L'ensemble de nos mesures concernant l'urbanisme et les transports seront détaillées dans notre circulaire. Ou sur notre programme disponible sur Facebook et Twitter.